

HERGNIES

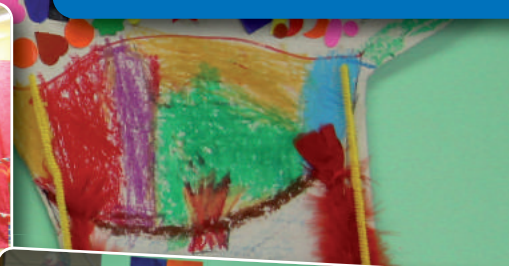


Infos

Retour en images sur
l'Accueil de Loisirs

n° 35 > Juin 2013

Spécial Budget



Edito

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget 2013.

C'est un budget **RAISONNABLE**.
Même si au total (fonctionnement et investissement) le budget passe de 3.988.220€ en 2012 à 5.533.544€ en 2013, du fait d'un gros investissement avec la construction de la salle des fêtes... Même si, comme vous le constaterez, les services à la population augmentent (nouvelles actions du Centre Communal d'Action Sociale, réforme des rythmes scolaires, amplitude horaire plus importante à la crèche, etc...). Malgré cela, et grâce à une meilleure organisation des services et à la réalisation d'économies dans l'organisation du travail, nous maintenons nos dépenses de fonctionnement presque au même niveau et de ce fait **NOUS N'AUGMENTONS PAS LES TAUX COMMUNAUX D'IMPÔTS LOCAUX**.

C'est un budget **DYNAMIQUE**.
Il ne se contente pas de renouveler ce qui existe, il apporte du nouveau dans la vie de la commune, il va de l'avant, il améliore encore la qualité de l'accueil dans nos salles municipales avec la construction de la salle des fêtes ; il apporte son soutien matériel et financier aux activités nouvelles notamment dans le domaine culturel.

C'est un budget tourné vers la **JEUNESSE**.
Renouvellement du voyage culturel et créatif gratuit pour les jeunes et dévelop-

pement des activités à l'espace-jeunes ouvert le mardi soir et le mercredi après-midi.

Mais c'est surtout en matière d'équipement que ce budget s'ouvre particulièrement à la jeunesse.

En effet, dans le cadre de la construction de la salle des fêtes, un **CLUB HOUSE** y sera incorporé et permettra aux clubs sportifs de s'y retrouver. Et dans le cadre du complexe sportif, qui deviendra vraiment un **PARC des SPORTS** et des **LOISIRS**, un **SKATEPARK** sera construit pour répondre à une demande forte des jeunes adeptes de skate, rollers et BMX.

Enfin ce budget prévoit, outre le renouvellement annuel du mobilier et de l'entretien dans les écoles, un investissement important pour l'école de No à Houx avec le câblage informatique d'une salle en 2013 (12 000€) et l'achat en 2014 d'une vingtaine d'ordinateurs. Ainsi, après l'école du Centre en 2012, l'école de No à houx aura sa classe informatique interactive.

C'est aussi un budget de **PROXIMITÉ** car il prend en compte vos problèmes quotidiens.

- La voirie : réfection de la rue Basly, aménagement des trottoirs.

- La sécurité avec la pose de ralentisseurs, la mise en sens unique de certaines rues afin de dégager de

l'espace pour les piétons, les voitures d'enfants et les personnes à mobilité réduite.

- L'assainissement : la programmation est inscrite au

budget du SIAN (Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement du Nord) pour la période 2013-2016 à savoir : les rues Emile Zola et Campana, la construction d'une station d'épuration au Marais du Val de Vergne et la pose du tout à l'égout rue César Dewasmes, rue Mirabeau, rue de Péruwelz et rue Saint Venant.

C'est aussi un budget de **SOLIDARITÉ**.

- Pour les personnes à la recherche d'un emploi (subvention de 28 000€ à l'association d'insertion « Hergnies Solidarité Emploi »).

- Pour les personnes âgées par l'organisation d'activités leur permettant de se retrouver et de rompre ainsi l'isolement.

- Enfin, le Conseil Municipal a voté le doublement de la subvention (30 000€ au lieu de 15 000€) au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) afin qu'il puisse intervenir en complément des services d'aide à la personne selon un barème tenant compte des ressources des bénéficiaires.

Nous disposons maintenant des éléments financiers et nous nous mettons au travail pour réaliser ce budget afin d'améliorer encore votre quotidien à Hergnies.

Et d'ores et déjà, avant de vous rencontrer lors des différentes fêtes d'été, je vous souhaite de passer d'excellentes vacances.

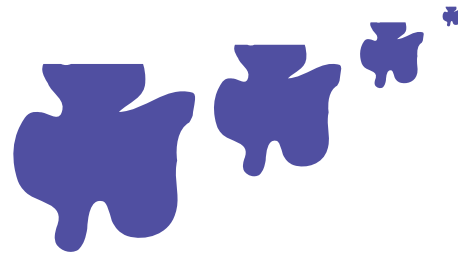


SOMMAIRE

Editorial	p.2
A l'Honneur	p.3
Sport	p.4-5
Environnement, Cadre de Vie	p.6
Le Budget 2013	p.7
De Nombreux Investissements dans des Domaines Variés	p.8
Le Soutien Financier Important aux Associations	p.9
Culture	p.10
Vie Scolaire	p.11
A Venir	p.12
Enfance, Solidarité, Seniors	p.13
Travaux	p.14
En Bref ... A Noter	p.15
Le Plein d'Activités	p.16

Hergnies Infos - Journal municipal d'information.
Conception, Réalisation : Service Communication Mairie d'Hergnies.
Directeur de la Publication : M. Jacques Schneider.
Impression : Imprimerie Lelièvre.
Tirage : 1850 exemplaires gratuits.
Mairie d'Hergnies - 2, Place de la République
59199 Hergnies
Tél : 03.27.38.04.00 - **Courriel :** mairie.hergnies@wanadoo.fr

À l'honneur



LES JEUNES DURANT LA CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Les jeunes nouveaux électeurs ont été honorés à l'issue du défilé du 8 mai. M. le Maire leur a remis le livret du citoyen expliquant les principes fondamentaux de la République en leur rappelant leurs nouveaux droits mais aussi leurs nouveaux devoirs de jeunes majeurs.

BONNE FÊTE AUX MAMANS

A l'occasion de la Fête des Mères, vingt-sept mamans ayant eu un enfant durant l'année ou fréquentant régulièrement les structures dédiées à la petite enfance ont été hono-



rées. Cette cérémonie a été l'occasion pour Mme Françoise Gard, adjointe déléguée à la famille, l'enfance et l'adolescence et pour M. le Maire Jacques Schneider de les féliciter et de leur souhaiter une bonne fête. Jacques Schneider a aussi fait le tour des moyens mis en œuvre par la municipalité en faveur de la famille, l'enfance et l'adolescence en rappelant que tous ces éléments sont des composantes à part entière de la qualité de vie. Un diaporama, illustrant les actions en faveur de la famille mises en place par la municipalité, a été présenté aux invités. Cette belle cérémonie a été égayée au son de l'accordéon par M. Bernard Marquiny. Chaque maman a reçu un plat à four, des moules à tartelettes accompagnés de torchons et d'une rose.

DES MÉDAILLES POUR LES SALARÉS ET LES MUSICIENS

Echelon Argent :

M. Daniel BOURLA, M. Eric LALLAINE, M. Ludovic LE-PAGE.

Echelon Argent -Vermell :

M. Pascal DE CHANGY.

Echelon Vermell :

Mme Danièle BAUDUIN, M. Jacky CANIVE, M. Noël HUGONNET, M. Philippe LAJOUX, Mme Sonia RICHARD, M. Gérard TENDELIER.

Echelon Or :

Mme Roselyne BOURDON, M. Jean-Charles LADRIER.

Echelon Grand Or :

M. René ALONSO, M. Philippe BORNAT, M. Jean-Paul ESTIENNE, M. Jean-Michel GOGNEAUX, M. André RATAJCZAK, M. Gérard ROSIER, M. André WATTEAUX.

Echelon Argent-Vermell-Or- Grand Or :

M. Jack COLLEONI.

Médaille d'Honneur des Sociétés Musicales et Chorales :

M. Yvon FRERE, M. Alban PERRIER.

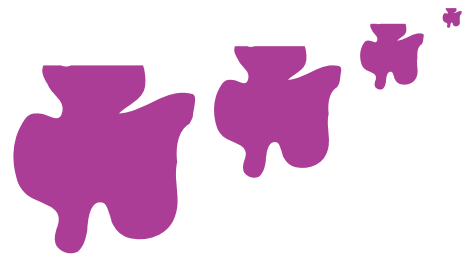


MADAME MARIE-CATHERINE CRUNELLE



Madame Marie-Catherine Crunelle a reçu la médaille départementale et communale de vermeil pour trente années de services dans la Fonction Publique Territoriale.

Sport



UN SKATEPARK À HERGNIES : C'EST POUR BIENTÔT



En visite au skatepark de Wargnies le Grand

A la demande de nombreux jeunes hergnisiens, la municipalité va construire un skatepark. Un appel à maîtrise d'œuvre va être lancé afin qu'un architecte paysagiste réalise les plans de l'équipement qui sera situé au sein du complexe sportif. Celui-ci sera réalisé en béton pour une tenue optimale dans le temps. Pour le suivi technique de cette opération,

M. Bernard Bourlet, Adjoint aux Sports sera épaulé par une association spécialisée en skate-board. Des réunions de concertation avec les jeunes seront aussi mises en place afin de connaître leurs attentes sur les modules à y insérer.



Bernard BOURLET,
Adjoint aux Sports

DEUX HERGNISIENS SUR LE RAID PARIS ROUBAIX

M. Roger Bourdon, Président de Gym pour Tous et M. Jean-Claude Donnet, Président d'Epsilon ont participé au Raid Paris Roubaix de VTT. Cette épreuve de 125 kilomètres sur les pavés du Nord a débuté à Wallers Arenberg avec une arrivée au vélodrome de Roubaix. Malgré les nombreuses embûches du parcours, nos deux hergnisiens ont fini la course par un tour de vélodrome, satisfaits d'avoir représenté les couleurs hergnisiennes parmi les 1600 participants.



DES ACTIVITÉS POUR TOUS AVEC SPORT-LOISIRS

Les activités « Sport-Loisirs » municipales encadrées par Mme Sabrina Gambatesa, Educatrice Sportive se poursuivent. De nombreuses disciplines adaptées à tous les âges y sont proposées :

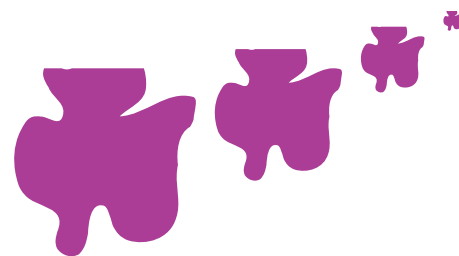
Pour les adultes et les seniors (dans le cadre d'une reprise d'activité sportive), des séances de gym d'entretien se déroulent à la salle polyvalente avec : le lundi de 9h à 10h, de l'aérobic ; le mardi de 11h à 12h, de la gymnastique douce ; le mercredi de 9h à 10h : de l'aérobic chorégraphié (Low Impact Aérobic) ; le vendredi de 15h à 16h, du body-sculpt. Une activité fitness est aussi proposée au foyer de vie Hélios le mardi de 18h à 19h avec du body-sculpt.

Pour les enfants, des activités multisports sont mises en place à la salle polyvalente : pour les 6-12 ans, le mardi de 16h30 à 17h45, le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 16h30 à 18h ; pour les 2-5 ans, le mercredi de 10h30 à 12h. La cotisation à l'année (de septembre à juillet) s'élève à 25€ pour les hergnisiens et à 36 € pour les personnes extérieures. Deux séances d'essai sont offertes. Un certificat médical et une attestation d'assurance de responsabilité civile sont à prévoir lors de l'inscription.



Renseignements en Mairie ou au 03.27.38.04.00.

Sport



LE FOOTBALL EN FÊTE

Hergnies a accueilli une quinzaine d'équipes pendant le week-end de Pâques. Nicolaïte de Chaillot remporte le trophée des moins de 15 ans et Vieux-Condé, celui des moins de 17 ans.



LA TEAM BBL : UN CLUB QUI MONTE

Après trois années d'existence, le club cycliste de la Team BBL Hergnies commence à récolter les fruits de son travail. C'est chez les jeunes et les féminines que les très bons résultats sont arrivés. En effet, l'entraîneur Francky Durand a fait un travail remarquable cet hiver et a permis à Théophile Brassart de briller tout



comme le jeune Antoine Thiercellin. A mi-saison, le bilan de la BBL est d'ores et déjà réussi. Comme l'a indiqué le Président Brassart : « Je suis très content du Team. D'énormes satisfactions avec nos jeunes : Théophile et Antoine mais aussi les féminines qui font un retour fulgurant ». Une véritable ascension qui n'aurait pu se faire sans le concours de la municipalité d'Hergnies qui suit de près les exploits du Team depuis le début avec M. Bernard Bourlet, Adjoint aux Sports et M. le Maire d'Hergnies ; les nombreux partenaires financiers et l'ensemble des bénévoles qui œuvrent à la bonne marche du club.

Côté organisation, la BBL Hergnies sera à pied d'œuvre pour quatre compétitions dont la course d'Hergnies du dimanche 28 juillet.

En 2014, le prometteur Théophile Brassart fera son entrée en FFC au sein de la BBL Hergnies qui, depuis l'année dernière, a la double affiliation. Il sera accompagné de son mentor Francky Durand. Nous leur souhaitons beaucoup de succès en 2014.

Tous les renseignements sur la page Facebook de la BBL et rendez-vous pour le repas du Club le samedi 2 novembre.

VIVA LA ZUMBA À HERGNIES !

Voilà maintenant deux ans, Jean Noël Bachiddu, instructeur certifié, lançait ses initiations de zumba à Hergnies. Depuis, le phénomène « zumba » s'est emparé de la France entière. Cette discipline est un sport qui allie le fitness à la danse sur des rythmes latino. Les pratiquants viennent au cours pour se défouler dans une ambiance festive. Plusieurs variantes adaptées à chacun sont proposées : la Zumba-Fitness (version classique de la discipline), la Zumba Gold (dédiée aux débutants et aux seniors), la Zumba Basic 1 et Basic 2 (sur des musiques Flamenco, Tango, Belly-Dance...). D'autres disciplines devraient être enseignées d'ici peu à Hergnies... Les cours ont lieu chaque lundi et jeudi à la salle Léo Lagrange, près de l'église. Un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'activité est demandé.



Renseignements complémentaires au 06.52.21.31.74 ou 06.79.76.80.91.



Environnement, Cadre de vie



AU MARAIS DU VAL DE VERGNE



Les pensionnaires d'une partie du Marais du Val de Vergne sont de retour : les bœufs de race Flamande ont en effet pris leurs quartiers d'été après un hivernage dans un endroit un peu plus sec. Ils sont discrets mais se laissent observer.

Dans une logique de continuité d'entretien, cet hiver, des saules devenant dangereux par leur masse et leur état sanitaire ont été coupés pour la sécurité de tous les promeneurs. Cette opération a

été encadrée par les services du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut. D'autres saules se sont vus simplement taillés en « Têtard ». Toujours avec l'aide technique du Parc et dans le cadre de la superposition de gestion du Marais de Val de Vergne, des travaux de renaturation seront soumis au comité de pilotage avant la fin de cette année (création de haut fond pour la colonisation de végétaux aquatiques et semi aquatiques) et surtout afin de redonner vie à une zone naturelle comblée, il y a quelques années, par des produits de terrassement.



Jean-François GILBERT,
Adjoint à l'Assainissement et
à l'Environnement

À LA CHASSE NAPOLÉON

Après deux essais infructueux, douze tilleuls et un chêne ont été replantés dans la Chasse Napoléon. A ce jour, nous n'avons pas identifié pourquoi les plantations n'ont pas repris. Nous souhaitons donc longue vie à ces végétaux qui matérialisent une allée d'arbres où la promenade est tout simplement agréable.



LE POINT SUR L'ASSAINISSEMENT

La tranche de travaux de pose de canalisations pour la collecte des eaux usées dans les rues Emir Doffenies, No à Houx, Egalité et Chanzy est terminée, Ouf pour les riverains! Le coût du chantier s'élève à **760 000€**.



Sont prévues pour cette année : la rue Jules Guesde ainsi que la rue du Rieu de Condé.

Dans un programme plus large et avec des contraintes budgétaires de plus en plus drastiques, sont à l'affiche les rues Emile Zola et Bernard Campana pour une enveloppe de **740 000€**.

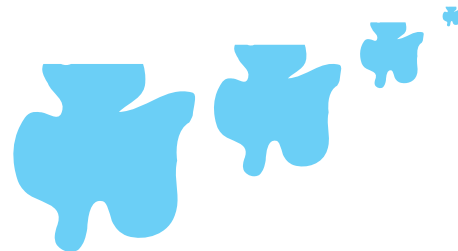
Une station d'épuration par lagune va être installée pour le traitement des eaux usées des rues César Dewasmes, de Péruwelz, Mirabeau, et Saint Venant pour une enveloppe de **260 000€**.

Les travaux de pose de collecteurs des eaux usées des rues nommées ci-dessus seront réalisés après réception de la construction de la lagune pour une enveloppe de **770 000€**.

Enfin, les travaux de raccordement de l'école de No à Houx au collecteur des eaux usées ont été réalisés.



Le Budget 2013



Abel MERCIER,
Adjoint aux Finances et
au Développement Local

De nouveaux équipements vont voir le jour

Comme chaque année, les commissions se sont réunies afin de définir les axes prioritaires dans leur domaine de compétences avant le Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu fin février. Puis, au cours du Conseil Municipal du 11 avril, le budget, qui avait reçu l'aval de la commission des finances, a été adopté à l'unanimité.

A retenir :

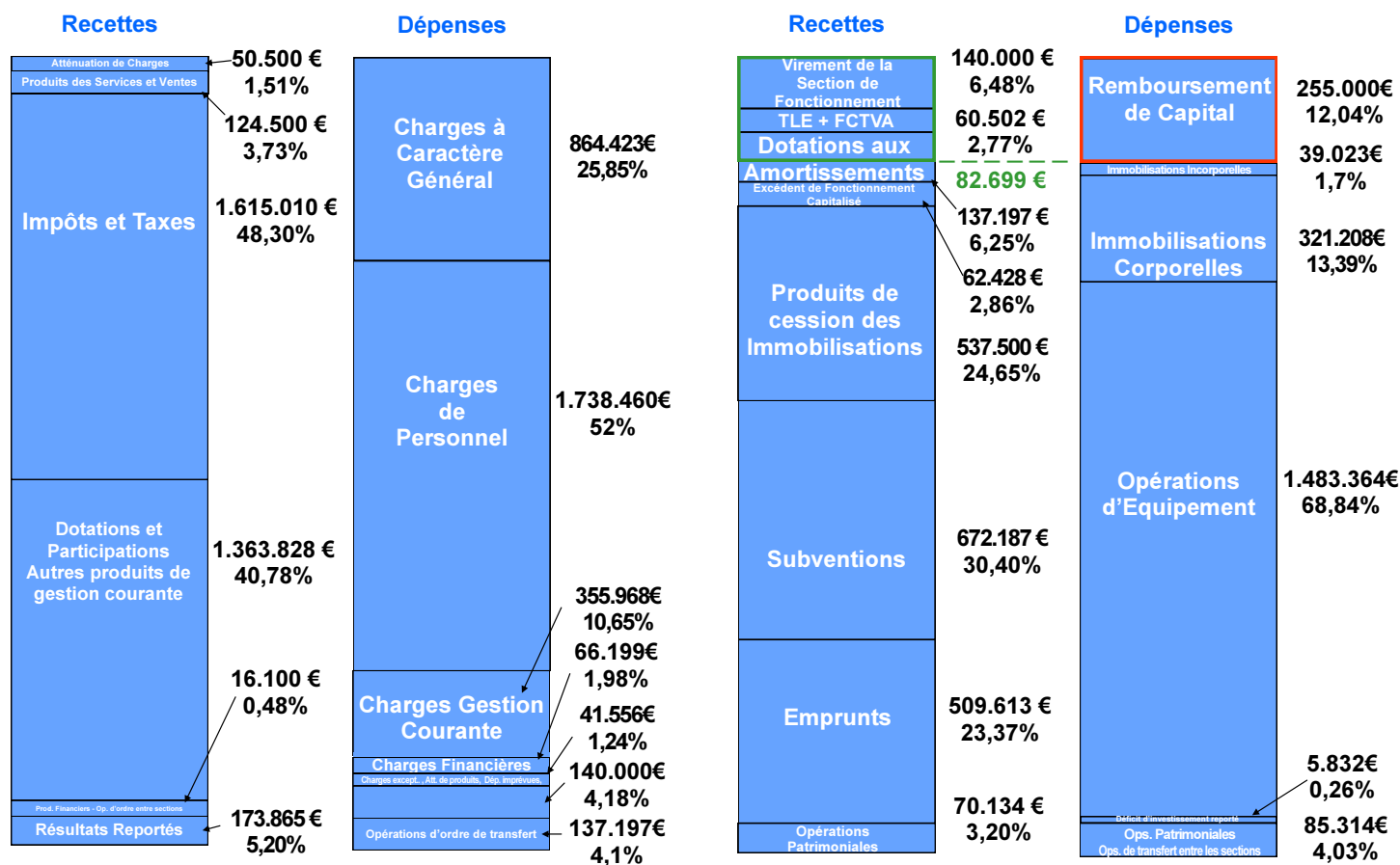
- **LES TAUX COMMUNAUX D'IMPÔTS LOCAUX N'AUGMENTENT PAS EN 2013.**
- Un emprunt sera réalisé pour financer pour le tiers la salle des fêtes, emprunt qui ne destabilisera pas les grandes masses du budget puisque des emprunts sont arrivés à échéance depuis 2010.

Les nouveaux investissements, dont vous trouverez ci-après le détail, permettront d'améliorer la qualité et la sécurité de nos équipements et répondront aux souhaits des citoyens jeunes et seniors, enfants et familles.

Enfin, malgré le contexte économique difficile, le Conseil Municipal a décidé de maintenir voire d'accroître légèrement et souvent, à titre exceptionnel, les subventions aux nombreuses associations, signe de vitalité de notre commune.

FONCTIONNEMENT 2013 = 3.343.803 €

INVESTISSEMENT 2013 = 2.189.741 €





DE NOMBREUX INVESTISSEMENTS DANS DES DOMAINES VARIÉS



Pour les infrastructures routières et la sécurité

122 295 €

- * Réfection de trottoirs rue Pierre Delcourt et rue Louis Hellin (du monument aux morts au rond-point des services techniques).....25 368 €
- * Mission de maîtrise d'œuvre pour l'ensemble des travaux de voiries.....6 000 €
- * Travaux rue Basly27 500 €
- * Travaux rue Faidherbe8 000 €
- * Pose de sept ralentisseurs10 027 €
- * Acquisition de bacs à fleurs pour le Relais.....1 400 €
- * Acquisition de bacs à fleur Mairie4 000 €
- * Signalétique routière, de sécurité et des bâtiments....4 000 €
- * Eclairage public (remplacement et création de points lumineux) 36 000 €

Pour les bâtiments publics

1 505 709 €

- * Construction d'une nouvelle salle des fêtes1 453 700 €
- * A l'école du No à Houx
 - Câblage de la salle informatique12 000 €
 - Pose de trois fenêtres6 483 €
 - Remplacement de la seconde chaudière3 000 €
- * A l'école du Rieu
 - Acquisition d'une chaudière.....3000 €
- * Au cimetière
 - Acquisition et pose de six cavurnes et six pierres tombales3 126 €
 - Acquisition de quatre chariots (transport des fleurs et de l'eau).....400 €
- * Communication
 - Acquisition de vitrines d'information1 800 €
 - Acquisition d'un disque dur200 €
- * Etude « Fonds Départemental pour l'Aménagement du Nord »
 - Cadre de vie.....15 000 €
 - Mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public7 000 €

Pour la famille, l'enfance et l'adolescence

4 787 €

- * A l'Espace Jeunes
 - Acquisition d'un téléviseur500 €
- * A la crèche multi-accueil Duvet d'Oie
 - Mission de maîtrise d'œuvre pour étude sur l'optimisation des locaux de la crèche et réorganisation générale du bâtiment du Relais 3 000 €
 - Acquisition d'une imprimante-scanner250 €
 - Installation d'un système de sécurisation du multi-accueil1 037 €

Les actions culturelles

1 824 €

- * Ecole de musique : acquisition d'instruments1 300 €
- * Acquisition de mobilier pour les ateliers artistiques524 €

Les affaires scolaires

13 185 €

- * A l'école du Rieu
 - Acquisition de mobilier (tables, chaises, lits, Meubles...)..1 000 €
 - Acquisition de rideaux occultants796 €
- * A l'école du centre
 - Pose de six menuiseries6 044 €
 - Acquisition d'un adoucisseur1 310 €
 - Installation d'un abri "poubelles"1 035 €
- * A l'école du No à Houx et du Centre
 - Acquisition de mobilier3 000 €

Le sport

88 840 €

- Acquisition de matériel600 €
- Acquisition de pare-ballons.....12 000 €
- Création d'un skatepark76 240 €

L'environnement, l'assainissement et les services techniques

31 068 €

- Acquisition de matériel divers (tondeuse, échelle, perceuse) pour les services techniques1 500 €
- Acquisition d'un rouleau macadam5 000 €
- Acquisition d'une topiaire « Oie »3 000 €
- Travaux dans le Val de Vergne (création de hauts fonds et aménagement)9 568 €
- Travaux de mise en conformité du tout à l'égout à l'école du No à Houx12 000 €

Les fêtes, les cérémonies et les services administratifs

9 076 €

- * Achat de matériel pour les services administratifs1 865 €
- * A la salle Pierre Delcourt
 - Travaux d'aménagement (vestiaire et local de stockage)3 451 €
 - Acquisition de rideaux3 760 €



LE SOUTIEN FINANCIER IMPORTANT AUX ASSOCIATIONS



Au titre des clubs sportifs et organisation de fêtes

Club de Voile d'Amaury	900 €
Bayonne Sports	800 €
Union Sportive d' Hergnies	3 200 €
Association du Tournoi de Foot de Pâques	2 600 €
Tennis	850 €
Club Léo Lagrange	1 300 €
Hergnies Athlétique Club	2 000 €
Gymnastique pour Tous	350 €
Love Dance	500 €
Local unique	500 €
Gallodrome	80 €
Comité des Fêtes de la Bayonne	1100 €
Fêtes et Loisirs	1 500 €
Team BBL Hergnies	2 500 €

TOTAL

18 180€

Au titre de l'action sociale

Hergnies Solidarité Emploi	28 000 €
Anciens combattants	450 €
Club de la Gaieté	400 €
Asso. Animation Maison de Retraite de Condé	100 €

TOTAL

28 950€

Au titre du développement local

Marchés de l'Oson	8 000 €
Fêtes champêtres	3 000 €

TOTAL

11 000 €

Au titre des Affaires scolaires et culturelles

Coopératives des Ecoles	4 000 €
Chambre des Métiers	475 €
Union des Délégués Départementaux de l'Education Nationale	100 €
Association Art et Culture	3 500 €
Hergnies Musiques	1 600 €
Chorale « A Cœur Gai »	800 €
Chorale Les Copains des Bords	100 €
Jardiniers de France	150 €
Club Couture	300 €
Jeux, Tu, Ils	400 €
Groupe Epsilon	250 €

TOTAL

11 675 €

Autres

Amicale du Personnel Communal	1 800 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	300 €
Société de chasse Saint Hubert	200 €
Loisirs en Vacances	2 000 €

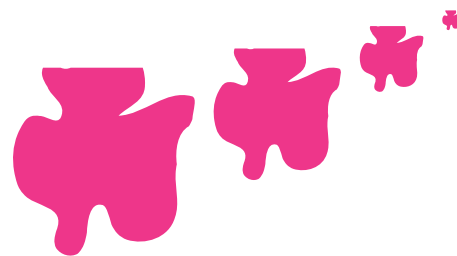
TOTAL

4 300 €

MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS

74 105 €

Culture



DEUX EXPOSITIONS POUR UN WEEK-END CULTUREL



Chantal DOULIEZ,
Adjointe aux Ecoles et
à la Culture



La salle polyvalente a accueilli simultanément deux expositions autour des arts durant un week-end. L'association "Expo Evénements Organisation", présidée par M. Patrick Simon s'est en effet associée à la Municipalité pour y organiser ses septièmes rencontres de la photographie en même temps que l'exposition de peintures et d'œuvres d'art. Les artistes ont répondu aux différentes questions des visiteurs et des écoliers accompagnés de leurs enseignants.

DES RENCONTRES AUTOUR DU JEU DE SOCIÉTÉ

L'association « Jeux, Tu, Ils » a poursuivi cette année ses animations autour du jeu de société moderne tous les troisièmes dimanches de chaque mois au Relais socioculturel. Des familles, de plus en plus nombreuses à se retrouver avec plaisir, sont venues s'amuser et découvrir ou redécouvrir tous les jeux proposés par l'association. Chacun y est le bienvenu dès la rentrée du mois de septembre 2013 pour prendre part aux séances d'animations.

A noter aussi que l'association organisera le festival du jeu les 12 et 13 octobre à la salle Pierre Delcourt.



LA MÉMOIRE DU VIVANT A FÊTÉ SON DIXIÈME ANNIVERSAIRE

Une exposition rétrospective de cette décennie de recherches sur l'histoire de la commune était présentée au public ainsi qu'un musée souvenir sur le thème : « quand mamie avait mon âge ».

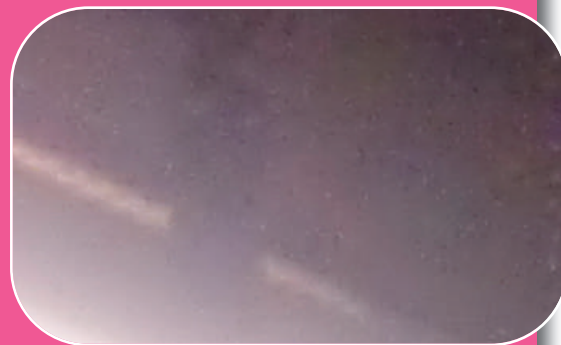


Côté animations, chacun pouvait s'initier au tricot, à la dentelle, à la broderie et au travail du bois.

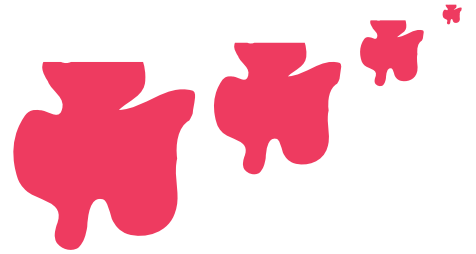
Une animation musicale au son de l'accordéon du village a clôturé le week-end.

DIRECTION CALAIS AVEC ART ET CULTURE

L'association Art et Culture a emmené une cinquantaine de participants pour une journée divertissante et culturelle à Calais. Le matin a été consacré à la visite de l'exposition « Plein les Yeux : le spectacle de la mode » à la Cité internationale de la Dentelle et de la Mode pour y découvrir des parures des élites d'hier et d'aujourd'hui. Le groupe a ensuite réalisé la visite guidée de la ville en car ou flâné à la Cité de l'Europe pour un moment de shopping.



Vie scolaire



DE NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE

La commune appliquera les nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2013. Cette décision a été prise en concertation avec le Conseil Municipal, les enseignants, les comités de parents d'élèves et en tenant compte des réponses à un questionnaire envoyé aux parents. Les cours seront répartis sur neuf demi-journées dont le mercredi matin. Le samedi reste libre.



Les parents pourront reprendre leurs enfants après les cours le **mercredi à 11h30, 11h45 ou 12h** et les autres jours à **15h30 ou 15h45** selon les écoles.

Les enfants qui ne seront pas repris par les parents seront pris en charge par la municipalité le **mercredi de 11h30 à 12h30** et les autres jours à partir de **15h30 ou 15h45**.

Pourquoi mettre en place ces nouveaux rythmes scolaires dès septembre 2013 alors que beaucoup d'autres communes attendent 2014 ?

Pour trois raisons :

- La répartition entre les activités purement scolaires et la pratique d'activités culturelles et sportives est positive, même si le système proposé n'est pas parfait et qu'il pourra, à l'usage, être amélioré.
- La commune d'Hergnies sait faire en la matière. En effet, depuis 1992 nous accueillons les enfants le matin à partir de 7h30 et le soir de 16h30 à 18h30. Nous avons le personnel, compétent et expérimenté qui ne fait pas de la garderie mais véritablement de l'animation, selon un projet pédagogique établi chaque année et présenté pour validation au Conseil Municipal. Ce que nous réalisons à partir de 16h30, il s'agira maintenant de le réaliser à partir de 15h30. Par ailleurs, les professeurs de l'école de musique, l'animatrice sportive municipale ainsi que certaines associations interviendront aussi pendant ce temps libre.
- Bien sûr, cela va engendrer des coûts en personnel supplémentaires pour la commune, du fait de l'augmentation du nombre d'heures en présence des enfants.
- Mais l'Etat s'est engagé à financer les communes qui mettent en place cette réforme dès septembre 2013. Cependant cette aide se réduit la deuxième année et n'est plus du tout accordée la troisième. C'est pourquoi une participation sera demandée aux parents, de 1€ par heure, ce qui reste très modeste par rapport au prix d'une garde privée.

En tout cas, commencer en septembre 2013 permet à la commune de recevoir des aides de l'Etat, ce qui n'est pas le cas si nous avons reporté l'application en 2014.

LE SOUTIEN DE LA MUNICIPALITÉ AUX ACTIVITÉS SCOLAIRES

Pour les transports :

Afin de permettre aux écoliers d'enrichir leur culture ou de participer à des activités ludiques à un coût raisonnable, la municipalité prend en charge les transports. Ainsi, entre janvier et juin 2013, les trois écoles ont bénéficié de sorties extrascolaires avec les cars offerts par la Ville pour un montant de **6 250 €**. Par ailleurs, la commune assure les déplacements entre les écoles et la salle polyvalente. Les crédits annuels alloués pour le budget « transport » s'élèvent à **14 500 €**.

L'activité piscine :

Plusieurs classes bénéficient de séances à la piscine de Quiévrechain. La municipalité prend en charge le transport, les droits d'entrées à la piscine et la mise à disposition de l'Educatrice Sportive Municipale pour l'encadrement.

Les stages de voile :

Une partie des élèves de l'école César Dewasmès et de No à Houx suit un cycle complet d'initiation à la voile avec le Centre d'Amaury. Ces séances sont financées par la municipalité.

UNE INAUGURATION OFFICIELLE POUR LA NOUVELLE SALLE INFORMATIQUE DE L'ÉCOLE DU CENTRE

La nouvelle salle informatique de l'école César Dewasmès est opérationnelle depuis la rentrée du

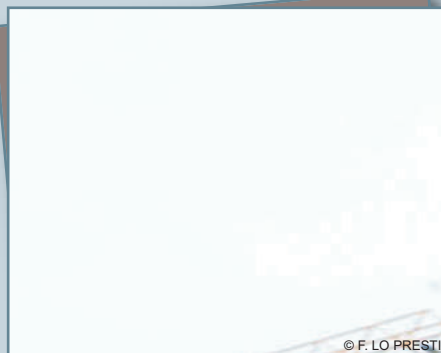


mois de septembre. Après quelques mois de fonctionnement, ce nouvel outil pédagogique a été officiellement inauguré en présence de M. Jacques Legendre, Sénateur du Nord, de M. Didier Meurot, Inspecteur de l'Education Nationale, du corps enseignant, des parents d'élèves, du personnel communal et des élus municipaux. Ce nouvel équipement dispose de vingt-six ordinateurs mis en réseau et reliés à l'Internet ainsi qu'un tableau blanc interactif. Le projet d'un montant global de **41 586 €** a été financé à hauteur de **10 000 €** par l'enveloppe parlementaire de M. Jacques Legendre et le solde par la municipalité.

À venir



DE NOUVEAUX LOGEMENTS VONT VOIR LE JOUR RUE VAILLANT



La première pierre a été posée rue Edouard Vaillant pour la construction d'un lotissement de 28 logements individuels répartis autour d'une nouvelle voirie : la rue des Moulins, en souvenir d'une ancienne activité de meunerie dans ce secteur. M. le maire était entouré, pour cette circonstance, de M. Franck-Olivier LACHAUD, Sous-Préfet de Valenciennes, de Mme Valérie LETARD, Sénatrice et Présidente de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole et de Monsieur Nicolas BERTRAND, de la SA du Hainaut. Il s'agit de logements locatifs aidés pour apporter une solution aux nombreuses demandes de jeunes ou de personnes âgées, hergnisiennes et hergnisiens à la recherche d'un logement de type 2, 3 ou 4.

LA NOUVELLE SALLE DES FÊTES VA BIENTÔT VOIR LE JOUR

Le Conseil Municipal a décidé d'équiper Hergnies d'une nouvelle salle des fêtes. Elle sera implantée près de la salle des sports, rue Arthur Lamendin.

Mais pourquoi une nouvelle salle des fêtes ?

Actuellement, nous disposons de :

- La salle Pierre Delcourt :

D'une capacité modeste (100 places) très pratique pour des réunions, assemblées générales, repas de famille.

- La salle Léo Lagrange :

Elle est utilisée le week-end pour les repas dansants des associations. Elle est louée aussi aux particuliers dans le cadre de leurs événements familiaux. Cette salle est aussi utilisée, la semaine, pour différentes activités sportives ne nécessitant pas d'installations spécifiques (danse, zumba, etc...), ainsi que par les enfants de l'Accueil de Loisirs. La salle Léo Lagrange peut accueillir 150 personnes. Son équipement, bien qu'amélioré ces dernières années, reste sommaire du fait de la configuration du bâtiment. Cette salle est une ancienne salle de cinéma donc dépourvue de fenêtres et donc toujours dans l'obscurité. Bien que toujours conforme aux normes de sécurité, cela confirmé par le passage régulier de la commission de sécurité, ce bâtiment ne peut continuer à rendre les services que l'on attend actuellement d'une salle des fêtes. Sa capacité d'accueil est trop modeste pour une commune de 4300 habitants. Nous le constatons régulièrement lors d'événements comme la distribution des prix, la fête des mères ou les différentes expositions. Et surtout sa situation, en plein centre, en mitoyenneté avec des habitations, présente beaucoup d'inconvénients. Le bâtiment est relativement peu insonorisé et les places de stationnement réduites. Cela engendre donc des nuisances pour les riverains.

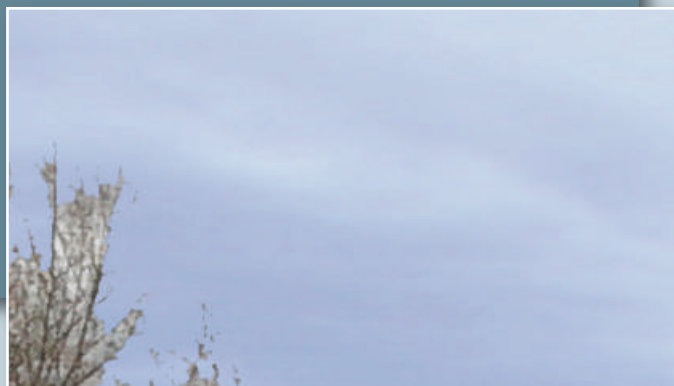
- La salle des sports :

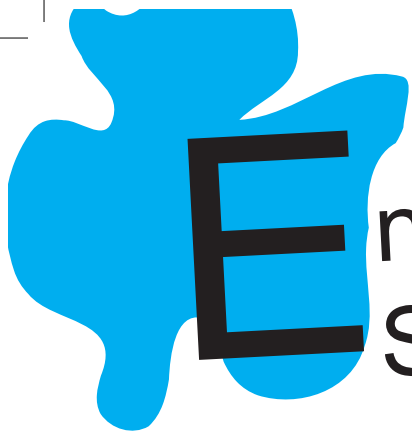
Elle est utilisée durant toute la semaine et le week-end par les activités sportives scolaires et associatives. Elle l'est aussi parfois pour d'autres activités (fête de la musique, vœux, fêtes des écoles, etc...) mais au détriment des activités sportives qui doivent être annulées.

La nouvelle salle des fêtes, complètement insonorisée, construite selon les nouvelles normes de sécurité et d'économies d'énergie avec une capacité d'accueil plus importante (300 places) située à l'écart des habitations tout en n'étant pas excentrée, avec une capacité de stationnement importante, permettra d'accueillir toutes les activités de la salle Léo Lagrange sans les inconvénients. Elle sera utilisée les week-ends par les associations et louée aux particuliers, et en semaine pour les activités sportives légères, les expositions, les lotos, etc...

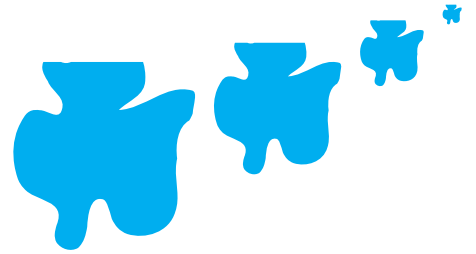
Elle permettra en outre à la salle des sports de conserver sa vocation initiale : les activités sportives.

La construction de cette nouvelle salle permettra aussi aux associations de disposer de plus de disponibilités en termes de salles communales pour leurs manifestations le week-end.





Enfance, Solidarité, Seniors



UNE SORTIE NATURE AU CENTRE D'AMAURY



Les Centres Locaux d'Information et de Coordination (C.L.I.C.) du Valenciennois et l'association EMERA ont organisé une balade au centre d'Amaury. Après une visite commentée du site par un guide de l'Office de Tourisme et des Congrès de Valenciennes Métropole, les participants ont pris part aux ateliers accordéon, lecture du paysage, produits locaux de saison et gym adaptée proposées par le Centre d'Education à l'environnement d'Amaury, le Club Léo Lagrange et l'association Gym pour Tous.



Marie-Claude BAILLEUL,
Adjoint à l'Action Sociale et
aux Personnes Agées

LA SENSIBILISATION AUX GESTES QUI SAUVENT



La municipalité a proposé à la population quatre séances d'information aux gestes qui sauvent intitulées « Appeler, Masser, Défibriller » et animées par M. Cédric AN-

DRZEJEWSKI, Sapeur-Pompier Professionnel. L'objectif de ces séances, entièrement gratuites, est de sensibiliser et initier tout individu, confronté à une victime en arrêt cardio-respiratoire, aux gestes d'urgence et à l'utilisation du défibrillateur entièrement automatique. Les employés des services techniques municipaux ont, eux aussi, bénéficié de cette séance de sensibilisation (notre photo).

600 COLIS POUR LES SENIORS

Chaque senior de soixante-deux ans et plus n'ayant pas assisté au voyage estival a reçu son coffret gastronomique de fête. Les élus du Centre Communal d'Action Sociale, du Conseil Municipal et une équipe de bénévoles enthousiastes se sont chargés de la préparation et de la distribution à domicile des 600 colis, tous accompagnés d'une délicieuse coquille.



Françoise GRARD,
Adjointe à la Famille,
l'Enfance et l'Adolescence

UN MOMENT DE RETROUVAILLES ENTRE PARENTS ET ENFANTS

Les enfants, parents et assistantes maternelles fréquentant la crèche multi-accueil municipale « Duvet d'Oie », se sont retrouvés au Relais socioculturel pour participer ensemble à la traditionnelle chasse à l'œuf des tous petits. La trentaine de participants s'est donnée rendez-vous pour un moment d'échange, de rencontre et de convivialité. Ils ont ensuite pris le goûter pour lequel les parents ont apporté quelques gourmandises et rafraîchissements. Les petits participants sont tous repartis, avec leurs œufs en chocolat, très contents de ce moment de convivialité et de rigolade. La crèche multi-accueil municipale « Duvet d'Oie » est ouverte le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 7h30 à 18h30. Céline, Directrice, Corinne, auxiliaire de puériculture et Anne-Lyse, diplômée de la petite-enfance, y accueillent les tout-petits jusque 6 ans. Durant ces séances, les enfants pratiquent des activités adaptées à leur âge (gommettes, peinture, pâte à modeler, puzzle, pâtisserie, toboggan, mini vélo, chants...) et animées à leur rythme.



T ravaux



Michel VERCAIGNE,
Adjoint aux Travaux et aux
Infrastructures



Durant la période hivernale, les services techniques municipaux se sont efforcés de rendre la voirie praticable, notamment à l'approche des bâtiments publics. Un service d'épandage de sel journalier a été mis en place. Les congères ont été évacuées à l'aide du bulldozer.

Le couloir de l'école César Dewasmes côté maternelles a été repeint. Divers travaux de réparation ont aussi été réalisés dans les sanitaires.



Le programme de rénovation et d'extension de l'éclairage public se poursuit. Une quarantaine de supports de lampes ont été remplacés et une trentaine de nouveaux points lumineux ont été installés.



Les locaux de la crèche multi-accueil ont été sécurisés par la pose d'un système d'interphone par caméra.

La salle Paulownia qui jouxte la salle Pierre Delcourt fait peau neuve. Le carrelage y a été remplacé et les murs repeints.



Le programme de sécurisation de la voirie est lancé. Des barrières de sécurité ont été installées à la sortie de la ruelle jouxtant le cimetière en attendant la pose des ralentisseurs.



Un nouveau local a été construit à la salle Pierre Delcourt. Divisé en deux parties, il sert de vestiaire et permet le stockage des tables et des chaises.



Les chaussées ont beaucoup souffert des rudesses de l'hiver. Après les dernières gelées, les services techniques ont repris leurs tournées de rebouchage des trous perturbées par les conditions climatiques d'un printemps morose.

Les nouveaux locaux destinés à la paroisse sont opérationnels. Situé à l'ancien presbytère à côté du bureau de poste, le bâtiment dispose de deux salles de réunion et d'un bureau pour l'accueil des familles.



Un local "poubelles" a été installé à l'école César Dewasmes.





In bref... À noter



FAIRE PREUVE DE CIVISME POUR QUE L'ÉTÉ SOIT AGRÉABLE POUR TOUS : QUELQUES RÈGLES À RESPECTER



- La tonte des pelouses :
- * Évitez de tondre votre pelouse le dimanche alors que vos voisins aspirent au calme.
- * Évitez de manière générale de tondre votre pelouse tôt le matin ou tard le soir.

En cette matière, je n'ai pas pris d'arrêté réglementant la tonte des pelouses. Je préfère donc en appeler à votre responsabilité, à votre civisme et à votre bon sens sur le plan des bonnes relations de voisinage.



- Les feux de fanes de jardins :
- Ils sont interdits les dimanches et jours fériés. Ils sont tolérés les autres jours entre 8h et 18h à la condition expresse de ne pas gêner le voisinage. Je vous rappelle cependant

que la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole organise une collecte des déchets verts **un lundi sur deux en numéro de semaine impaire jusqu'au 15 novembre.**

Votre Maire,
Jacques Schneider

VOUS PARTEZ EN VACANCES ?

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Durant la durée de vos vacances, les agents de Police Municipale peuvent surveiller votre domicile de jour selon leur disponibilité et préviennent la brigade de Gendarmerie de votre absence. Afin de bénéficier de ce service, il vous suffit de prendre contact avec les Gardiens de Police Municipale et de compléter un formulaire.

UN NOUVEAU CLUB DE DANSE COUNTRY À HERGNIES

Le nouveau club de danse country « Lovely Dance » vous accueille à la salle Pierre Delcourt le lundi de 19h à 20h30.

Venez vous délasser sur des rythmes entraînants, Maria vous y attend nombreux.

Renseignements au 06.37.21.80.73.

BIEN MANGER AVEC LE CALENDRIER "TOUS À TABLE"

Colin à la méridionale

Pour 4 personnes
Préparation : 30 min
Cuisson : 30 min



Ingrédients :

- 4 morceaux de colin surgelé
- 1 petite boîte de tomates pelées
- 400 g de pommes de terre
- 1 gros oignon
- 25 cl de bouillon de volaille
- 1 cuillère à soupe de moutarde
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 cuillère à café de thym
- sel, poivre

Préparation :

- Mettre les pommes de terre à cuire dans une casserole d'eau bouillante pendant 15 min.

- Dans un saladier, verser le bouillon de volaille dilué dans l'eau tiède, l'huile d'olive, la moutarde et le jus de la boîte de tomates. Bien mélanger.

- Passer les pommes de terre sous l'eau froide et les peler.

- Couper les oignons, les tomates et les pommes de terre en rondelles.

- Dans un plat allant au four, alterner les rondelles d'oignon, de tomates et de pommes de terre. Saupoudrer de thym. Disposer le colin sur la garniture. Arroser avec le mélange au bouillon.

- Disposer une feuille d'aluminium sur le plat. Mettre au four à 180 ° C pendant 30 min.

Astuce

Vous pouvez aussi réaliser cette recette en confectionnant des papillotes avec le papier d'aluminium.



Le « Point Info Famille » de la MAISON DE LA FAMILLE, Une adresse souvent utile !



Au service de tous les habitants d'HERGNIES, la MAISON DE LA FAMILLE DU VALENCIENNOIS est à votre disposition gratuitement. Lieu d'accueil, d'information et d'orientation, ses conseillers vous reçoivent en toute confidentialité.



Les circonstances de la vie peuvent en effet, vous amener à devoir nous interroger sur l'accès à vos droits, la nature de vos obligations...

Besoin d'un avis éclairé, d'un conseil, recherche d'une adresse utile, une aide dans vos démarches administratives ou juridiques vous serait nécessaire... Alors, n'hésitez pas à interroger **gratuitement** les conseillers du P.I.F. du Valenciennois.

MAISON DE LA FAMILLE DU VALENCIENNOIS « Point Info Famille »

34 bis, rue Claudin Lejeune - VALENCIENNES

(latéral au parc de la Rhônelle)

Téléphone: 03 27 42 67 37

Mail: maisondefamillevalenciennes@wanadoo.fr

Des conseillers à votre écoute du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Le vendredi de 8h30 à 12h30.

LE PLEIN D'ACTIVITES...

Le Festival Hainaut Belles Bretelles



Le week-end de Pentecôte a été animé au son de l'accordéon avec le festival "Hainaut Belles Bretelles" du Club Léo Lagrange dans le cadre des journées champêtres. Les visiteurs ont dégusté les bons produits du terroir et pris part aux nombreuses animations mises en place dans la convivialité. La grande brocante du lundi a clôturé ce week-end festif.



JUILLET

Dimanche 7 juillet : Brocante du club Léo Lagrange, place de la République.

Samedi 13 juillet : Après-midi « Animations Jeunes et Familles » place de la République dès 14h30 avec concerts gratuits, structures gonflables (enfants, ados et adultes).

Dimanche 14 juillet : Fête de Nuit, place de la République.

Le plateau de la soirée : dès 18h30, prestations de différentes associations et artistes locaux, le chanteur PJO Logan (finaliste The Voice Belgique), Robin FERRIER, Christopher BIEBER (sosie de Justin Bieber) ; EN VEDETTES : LES FORBANS.

Pour terminer en beauté : feu d'artifice musical.

Dimanche 21 juillet : Promenade en Tandem « Arbres de nos Paysages » (Rendez-vous à 9h30 au Centre d'Amaury – Inscription obligatoire au 03.27.25.28.85)

Dimanche 28 juillet : - Course cycliste, Prix de la Municipalité organisé par le Team BBL Hergnies.

- Ducasse.

- Promenade Nature « Les Arbres, Source de Vie ! » (Rendez-vous à 9h30 au Centre d'Amaury).



AOÛT



Vendredi 2 et Samedi 3 août : Concours de Coqs à la salle Léo Lagrange.

Du Vendredi 2 au Mardi 6 août : Fêtes de la Bayonne (quartier de la Bayonne), avec spectacle musical le dimanche, courses à baudets le lundi et repas frites-moules le mardi.

Samedi 24 août : Nuit Européenne de la Chauve-Souris (Rendez-vous à 20h30 au Centre d'Amaury).

Dimanche 25 août : Fête de Saint Roch et Procession.

SEPTEMBRE

Samedi 7 septembre : Repas de la Nemrod à la salle Léo Lagrange,

Dimanche 15 septembre : - Promenade Nature « Fleurs, Fruits, Graines » (Rendez-vous à 9h30 au Centre d'Amaury),

- Journée Natur'Sport du Comité Départemental Olympique et Sportif du Nord au centre d'Amaury.

Mercredi 18 septembre : Trophée Handisport à la base de Loisirs d'Amaury.

Samedi 21 septembre : - Assemblée Générale des Poissons Rouges, salle Léo Lagrange.

- Régate du Jeune Régatier à la base de Loisirs d'Amaury.

Dimanche 22 septembre : - Marché de l'Oson (Marché d'Automne), Marché des producteurs (filière courte), Salon de l'Artisanat d'Art et Ducasse (place de la République),

- Trophée Départemental de Voile (Optimists, Planches à Voile et Catamarans) à la base de Loisirs d'Amaury.

Samedi 28 et Dimanche 29 septembre : Exposition des Travaux Artistiques de l'Association Art et Culture et Troisième Salon de Généalogie à la salle polyvalente.

